

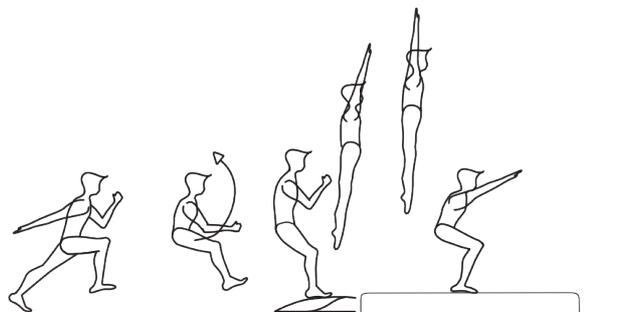
## **Informations générales sur les nouvelles prescriptions GAI 2014**

Suite à la séance d'information, la division agrès tient à préciser quelques points par rapport au nouveau programme de compétition 2014 (PC14), relativement à l'utilisation de nouveau matériel.

Nous profitons de vous rappeler que dès 2014, les gymnastes masculins C1 et C2 se produiront également aux anneaux balançants.

Les principaux changements concernent principalement le saut au mini-trampoline.

*Cat. 1 :*



En effet, comme vous avez pu le remarquer, le saut en cat. 1 s'effectue avec un tremplin. Les types de tremplin définis pour la compétition dans le PC14 sont le « Junior » ou le « Budapest ». Un exemple vous est proposé ci-dessous. (Spieth / Alder&Eisenhut)



**Type « Budapest »**

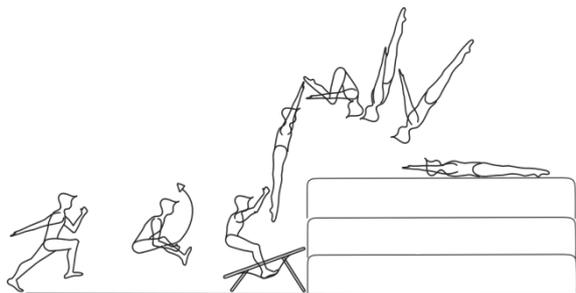


**Type « Junior »**

D'autres marques d'équipement gymnique proposent également des tremplins similaires sous d'autres appellations. Ces tremplins, s'ils correspondent aux standards des « types » présentés ci-dessus, sont également autorisés.

## Division Agrès

Cat. 3 :



En ce qui concerne le saut de la cat.3, celui-ci s'effectuera sur une hauteur de 1m20 (3 gros tapis). Pour les sociétés ne disposant pas de ce nombre de gros tapis, des alternatives peuvent être proposées (pour la compétition aussi). Ci-dessous les propositions faites par la FSG. La consigne principale est que la surface de réception située à 1m20 doit être un gros tapis.



**Option 1**

**Option 2**

**Option 3**

Nous vous rappelons que le cours technique ACVG traitera des nouvelles prescriptions et des modifications de la table de classification. Ce cours aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> février à Moudon.

Si toutefois des questions vous venaient avant cette date, n'hésitez pas à me contacter ([cedric.bovey@acvg.ch](mailto:cedric.bovey@acvg.ch)) .

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, veuillez agréer, chers amis, mes salutations gymniques.

Cédric BOVEY  
Responsable de la division agrès